

Communication

THEME : Evolution comparative des facteurs explicatifs des violences féminines conjugales entre les régions du Centre (Sans Yaoundé)-Sud et les autres régions du Cameroun

Auteur : TSOWA Pythagore de TIOSSOK

Email : tsowapythagoredetiossok@yahoo.fr

RESUME

En 2020, toutes les 11 minutes, une femme était tuée dans son foyer (ONU DC, 2021). Par ailleurs, près d'une femme sur trois dans le monde a été victime de violences physiques ou sexuelles, généralement perpétrées par un partenaire intime, au cours de sa vie. Dans le même temps, 30% des femmes ayant eu des relations de couple signalent avoir connu les mêmes types de violence de la part de leur conjoint. L'Afrique subsaharienne fait partie des régions mondiales les plus touchées par ces violences avec notamment 65% de femmes victimes de violence en Afrique centrale. Au Cameroun, 39% des femmes ont subi des violences sexuelles ou physiques depuis l'âge de 15 ans. Malgré une baisse des taux de violence physique à l'encontre des femmes dans ce pays, les régions du Centre et du Sud semblent toujours avoir des indicateurs non seulement élevés par rapport à la moyenne nationale, mais aussi par rapport aux autres régions depuis 2004. Ainsi, nous nous sommes proposé de déterminer les facteurs explicatifs des violences faites aux femmes dans ces deux groupes régionaux en 2004, 2011 et 2018, puis dégager les spécificités de chaque groupe régional et les points communs en vue d'une compréhension approfondie de cette situation. L'atteinte de ces objectifs a été rendue possible au moyen d'une régression logistique binomiale. Ce qui nous a permis de constater que le contrôle et l'exposition aux violences familiales à l'adolescence déterminent significativement les violences physiques conjugales à l'encontre des femmes camerounaises quels que soient l'année et le groupe régional considérés. Le contrôle du conjoint est devenu en 2018 une variable intermédiaire des violences à l'encontre des femmes dans le Centre-Sud. La même variable est la variable la plus explicative de ces violences dans les deux groupes régionaux. Par ailleurs, le Centre-Sud est caractérisé par un niveau de contrôle relativement important.

ABSTRACT

In 2020, every 11 minutes, a woman was killed in her home (UNODC, 2021). Furthermore, nearly one in three women worldwide have been victims of physical or sexual violence, usually perpetrated by an intimate partner, during their lifetime. At the same time, 30% of women who have had relationships report having experienced the same types of violence from their partner. Sub-Saharan Africa is one of the world regions most affected by this violence, with 65% of women victims of violence in Central Africa. In Cameroon, 39% of women have suffered sexual or physical violence since the age of 15. Despite a decline in rates of physical violence against women in this country, the Central and Southern regions still appear to have indicators not only high compared to the national average, but also compared to other regions since 2004. Thus, we set out to determine the explanatory factors of violence

against women in these two regional groups in 2004, 2011 and 2018, then identify the specificities of each regional group and the common points with a view to an in-depth understanding of this situation. Achieving these objectives was made possible using binomial logistic regression. This allowed us to observe that control and exposure to family violence during adolescence significantly determine domestic physical violence against Cameroonian women regardless of the year and regional group considered. In 2018, spousal control became an intermediate variable in violence against women in the Center-South. The same variable is the most explanatory variable of this violence in the two regional groups. Furthermore, the Center-South is characterized by a relatively high level of control.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Il ne se passe plus une heure dans le monde sans qu'une femme ne soit violentée par un proche ou un conjoint. En effet, en 2020, toutes les 11 minutes, une femme était tuée dans son foyer (ONU-DC, 2021). Par ailleurs, près d'une femme sur trois dans le monde a été victime de violences physiques ou sexuelles, généralement perpétrées par un partenaire intime, au cours de sa vie (OMS, 2021). Dans le même temps, 30% des femmes ayant eu des relations de couple signalent avoir connu les mêmes types de violence de la part de leur conjoint.

Les régions mondiales et les continents sont diversement frappés par ces violences. Selon les estimations mondiales et régionales des violences à l'encontre des femmes, l'incidence de la violence tout au long de la vie au sein du couple varie de 20% (dans le Pacifique occidentale) à 33% (dans les régions d'Asie du Sud-Est et d'Afrique) en passant par 22% (dans les pays à revenu élevé et en Europe) et 25% (dans la région des Amériques) (OMS, 2021). L'Afrique est ainsi l'une des régions OMS les plus frappées par ces violences.

L'Afrique subsaharienne en est davantage concernée. En effet, elle fait partie des trois régions ayant les taux de violence exercée par un partenaire intime les plus élevés chez les femmes de 15 à 49 ans (entre 33% et 51%) (OMS, 2021). En outre, environ 65% et plus de 40% de femmes sont victimes de violences respectivement en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest (REFELA, 2018).

Les violences conjugales constituent un problème de société majeur dont les conséquences à court, moyen et long terme ne se limitent pas seulement aux victimes mais s'étendent à l'environnement social de ces dernières, et peuvent aller de simples égratignures à la mort. Elles sont de plusieurs ordres notamment physique, psychologique, émotionnelle, comportementale et même économique.

Pour enrayer les violences faites aux femmes, plusieurs Etats de l'Afrique subsaharienne ont pris des engagements en vue d'accorder plus de place aux femmes dans la société. Le Sénégal s'est par exemple engagé en fin 2012 à mettre en œuvre un programme national visant à éliminer les violences à l'égard des femmes et des filles et à renforcer les interventions au plan juridique, sanitaire ainsi que le plaidoyer et la prise en charge psychologique (ONU-Femmes, 2012). Le Togo s'est engagé à la même époque à renforcer sa stratégie nationale pour mettre fin à la violence basée sur le genre. Par ailleurs, ces quinze dernières années, les pays africains parmi lesquels ceux de l'Afrique subsaharienne se sont dotés de cadres et outils novateurs pour lutter efficacement contre les violences faites aux femmes et les violences sexuelles notamment une Cour spécialement compétente sur les questions de droits humains (CADHP : Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples) (FIDH, 2019).

Le Cameroun est l'un des pays d'Afrique subsaharienne les plus touchés. Le rapport de la cinquième Enquête Démographique et de Santé révèle que 39% des femmes camerounaises ont subi des violences sexuelles ou physiques depuis l'âge de 15 ans. Le même rapport chiffre à 18% le pourcentage de femmes ayant été victimes d'actes de violence émotionnelle, physique et/ou sexuelle au cours des 12 derniers mois en 2018. Ces chiffres évoluent néanmoins à la baisse au fil des années ; puisque de 2004 à 2018, le premier indicateur a connu une diminution de 14 points, et le deuxième, une baisse de 31 points. Cette même tendance se décline dans les

différentes régions du pays même si la baisse est plutôt faible dans certaines régions à l'instar du Centre (sans Yaoundé) et du Sud, qui sont témoins d'une évolution assez particulière des violences faites aux femmes.

Ces deux régions ont les taux de violences physiques conjugales au cours des 12 derniers mois les plus élevés au Cameroun depuis 2004, et l'écart par rapport à la moyenne nationale et aux autres régions est assez important. En 2018, le pourcentage de femmes ayant souvent subi des violences physiques au cours des 12 derniers mois étaient de 32,12% dans le groupe régional Centre (sans Yaoundé)-Sud, soit pratiquement le double de la moyenne nationale (18,4%) et plus du double de la valeur du même indicateur dans le groupe constitué des autres régions, soit 15,90%. Alors que cet indicateur a considérablement chuté dans le deuxième groupe régional de 2011 à 2018, sa baisse n'a été que légère dans le premier, creusant par conséquent les écarts. Ainsi, l'écart des taux de violences physiques conjugales au cours des 12 derniers mois entre ces deux groupes régionaux a vertigineusement augmenté de 56,42% entre 2011 et 2018 après une baisse notable de 30,24% au cours des 07 années précédentes.

Au regard de ce qui précède, fort est de constater que malgré les actions et interventions menées contre les violences ainsi que les études réalisées en vue de comprendre cette problématique en Afrique subsaharienne, la violence à l'encontre des femmes est toujours présente avec intensité dans certains contextes à l'instar du Cameroun où d'importantes disparités régionales sont en plus observées dans l'évolution de ces violences entre deux blocs régionaux antagonistes en la matière. Les facteurs qui motivent ces violences ainsi que les environnements dans lesquels elles se déroulent demandent par conséquent à être compris davantage au Cameroun. Vu l'évolution décalée des violences à l'encontre des femmes dans les régions du Centre (Sans Yaoundé) et Sud et les disparités qui en découlent, il urge d'y questionner l'évolution des facteurs des violences et davantage de comprendre les disparités observées. La maîtrise profonde de ces éléments qui concourent aux violences faites aux femmes est un enjeu crucial pour la mise en œuvre des actions palliatives appropriées. Cette étude vise la compréhension des violences faites aux femmes notamment son évolution comparative en termes de facteurs explicatifs entre le Centre (sans Yaoundé)-sud et les autres régions camerounaises. Spécifiquement, il s'agit de déterminer les facteurs explicatifs des violences faites aux femmes dans les deux groupes régionaux en 2004, 2011 et 2018, puis dégager les spécificités de chaque groupe régional et les points communs.

Ce travail permettra de consolider la prise en compte de la notion d'inégalités régionales dans l'élaboration et même l'évaluation des politiques publiques en rapport avec les questions de genre. Il constituera également un outil de suivi des Objectifs du Développement Durable notamment l'ODD 5 qui vise à réaliser l'égalité de genre et à donner des capacités de pouvoir aux femmes et aux filles. Sur le plan scientifique, l'étude des violences conjugales basées sur le genre du point de vue de leurs disparités régionales semble être une originalité en contexte camerounais.

2. CADRE THEORIQUE

Les violences conjugales à l'encontre des femmes sont la conséquence de l'interaction entre des facteurs individuels, relationnels, sociaux, culturels et environnementaux (Bouchon, 2009). Ainsi, les théories explicatives des violences conjugales sont structurées en plusieurs

catégories dont les principales sont : les théories individuelles, les théories psychosociologiques et les théories structurelles.

L'approche individuelle est centrée sur les prédispositions intrinsèques des auteurs de ces violences et se déclinent en approches biologique et pathologique. S'inspirant de Freud (1933), la première approche repose sur l'idée selon laquelle l'homme est génétiquement plus agressif que la femme. La seconde impute la responsabilité des violences à l'état mental des hommes qui les commettent. Ce dernier faisceau de pensées soutient alors que le stress, les frustrations, les défaillances mentales, les troubles de la personnalité, les expériences de maltraitance, la toxicomanie et l'abus d'alcool constituent des causes non négligeables de ces violences (Stordeur et al., 1989).

Au-delà des facteurs individuels suscités, nombres de caractéristiques individuelles déterminent également les comportements violents des hommes à l'encontre de leur conjointe. Selon Jellali et al. (2015), le statut professionnel précaire du conjoint, le nombre d'enfants font partie des principaux facteurs explicatifs des violences en milieu conjugal. Mullner et al. (2023) relève que les femmes les plus jeunes sont celles qui font le plus souvent l'objet de violence au sein de leur couple.

La théorie psychosociologique repose sur le fonctionnement de la famille. Elle se décline en plusieurs approches notamment celle de la transmission intergénérationnelle et du stress familiale. Tchango et al. (2015) montre que les femmes qui ont été exposées aux violences dans l'enfance ont 2 fois plus de risque d'être victimes de violence conjugales que celles qui ne l'ont pas été. Le stress familial est généralement associé pour le conjoint à sa situation économique et au nombre d'enfants qu'il a à sa charge ; deux facteurs qui conduisent inéluctablement aux violences sur les partenaires lorsqu'ils ne sont pas maîtrisés. L'influence du nombre élevé d'enfants pourrait s'expliquer par l'augmentation des charges du ménage et les différences d'opinions des conjoints sur la manière d'éduquer ces enfants, qui sont susceptibles d'exacerber les tensions au sein du foyer (Mvondo, 2011).

La théorie structurelle met en exergue le rôle joué par les structures sociales, culturelles et institutionnelles dans l'explication des violences conjugales. Ici, ce sont les normes, les préceptes, l'appréhension des violences par la société et l'attitude des institutions face à ces violence qui orientent les acteurs. Pour Ndiaye (2021), en Afrique, les violences basées sur le genre tirent leurs origines des normes sociales et des stéréotypes. Une certaine opinion de la société Camerounaise conditionne par exemple la jeune fille a une éducation qui l'assujetti à un devoir de service vis-à-vis garçon aussi jeune soit-il et à une interdiction de prendre la parole en public devant les hommes (Assogo, 2018).

3. METHODOLOGIE

3.1. Sources de données

Les données utilisées proviennent des Enquêtes Démographiques et de Santé réalisées au Cameroun en 2004, 2011 et 2018. Réalisées auparavant par le Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire (MINPAT), ces enquêtes sont devenues, à partir de 2004, l'œuvre de l'Institut National de la Statistique (INS) en collaboration avec d'autres institutions telles que le Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) et le Centre Pasteur du Cameroun (CPC).

En 1991, leur financement était entièrement assuré par l'USAID. A partir de 1991, l'UNICEF et l'UNFPA se sont associés à ce dernier pour apporter également leur concours financier. Chacune de ces enquêtes, en dehors de la première qui a servi de base, vise globalement à mettre à jour les indicateurs de base sur la situation démographique et sanitaire estimés lors des précédentes enquêtes.

En ce qui concerne le plan de sondage, les méthodologies utilisées pour les différentes enquêtes sont quasiment les mêmes. Les échantillons sont de type aréolaire et stratifié de manière à fournir une représentation convenable des milieux urbain et rural ainsi que des 12 domaines d'étude (les 10 régions administratives et les villes de Douala et Yaoundé). Au premier degré, un certain nombre de grappes a été tiré à partir de la liste des Zones de Dénombrement (ZD) établie lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) le plus récent. Une cartographie et un dénombrement exhaustif des ménages ont été effectués dans chaque grappe ainsi sélectionnée. C'est ainsi qu'au deuxième degré, des ménages ont été tirés à partir des listes issues de l'opération de dénombrement.

3.2. Population cible et période d'observation

Notre population cible est constituée des femmes en union qui ont été interrogées sur le module de la violence domestique. Ainsi, en ce qui concerne le groupe régional Centre-Sud, l'échantillon est constitué de 273, 295 et 409 femmes respectivement pour les EDS 2004, 2011 et 2018. Pour ce qui est des autres régions, la population cible est respectivement constituée de 2130, 2692 et 3294 femmes.

3.3. Variable dépendante

La variable dépendante est le fait d'avoir subi une violence physique domestique au cours des 12 derniers mois. Elle a été saisie au moyen de la question à choix multiple suivante :

« Est-ce qu'il est déjà arrivé que votre (dernier) mari/partenaire fasse une des choses suivantes :

- Vous bouscule, secoue, ou jette quelque chose contre vous ?
- Vous gifle ?
- Vous torde le bras ou tire les cheveux ?
- Vous frappe à coups de poing ou avec quelque chose qui peut vous blesser ?
- Vous donne des coups de pied ou vous traîne à terre ?
- Essaye de vous étrangler ou de vous brûler ?
- Vous menace avec un couteau, un pistolet ou un autre type d'arme ? ».

Lorsque la femme affirme avoir subi au moins l'un de ces abus, alors la variable prend la modalité 1 (avoir été violentée physiquement dans le foyer au cours des 12 derniers mois). Dans le cas contraire, elle prend la modalité 0 (n'avoir pas été violentée physiquement dans le foyer au cours des 12 derniers mois).

3.4. Variables indépendantes

Les variables indépendantes sont de plusieurs ordres. Elles intègrent l'environnement culturel, les caractéristiques du ménage, les caractéristiques du couple et les caractéristiques individuelles.

Au niveau de l'environnement culturel, la religion sera utilisée. Pour caractériser le ménage, son niveau de vie et le nombre d'enfant dans la maison seront mobilisés. Le couple sera caractérisé par la durée du mariage, le type d'union et l'écart d'âge entre conjoints. Quant aux caractéristiques individuelles, les variables ci-après seront utilisées : le niveau d'instruction de la femme, le niveau d'instruction du conjoint, l'exposition aux violences familiales et le contrôle du partenaire.

3.5. Régression logistique binomiale

Pour déterminer les facteurs pouvant expliquer les violences physiques domestiques faites aux femmes, nous ferons recours au modèle de régression logistique binomiale. Ce choix se justifie par les objectifs visés et la nature de la variable dépendante (Rwengé, 2018). Etant donné que cette variable est qualitative dichotomique (le fait de subir les violences physiques domestiques), la régression logistique binomiale est appropriée comme méthode d'analyse explicative multivariée. Ce modèle permettra de comparer les effets relatifs nets des différentes variables explicatives entre les groupes régionaux. Il permet d'estimer le risque relatif pour les femmes d'être violentées physiquement dans leur foyer.

Pour mener à bien les analyses, le choix a été porté sur les logiciels de traitement de données ci-après :

- Pour la préparation du fichier (recodage des variables), les logiciels IBM SPSS (version 25) et Stata (version 14) ont été utilisés ;
- Pour l'analyse multivariée explicative quant à elle, le choix a été porté sur le logiciel Stata (version 14) qui comporte le module destiné aux analyses multivariées et Excel pour la mise en forme des tableaux de mécanisme d'action.

Cette méthode fournit les odds Ratios (OR) ou le risque d'être violentée physiquement dans le foyer par rapport à la modalité de référence, la probabilité du khi-deux associé au modèle, le seuil de signification des odds Ratios et l'intervalle de confiance des paramètres pour chaque modalité des variables dans le modèle. Pour une meilleure interprétation des résultats, nous nous intéresserons aux seuils de signification et aux odds Ratio. Un facteur sera considéré comme déterminant si l'une de ses modalités a un seuil de signification inférieur ou égal à 10%. En ce qui concerne l'interprétation avec des odds Ratio, nous avons choisi les modalités de référence à dessein.

Les données choisies pour la réalisation de cet article sont de qualité acceptable, en termes de couverture et de disponibilité des variables d'analyse.

4. PRESENTATION DES RESULTATS

4.1. Facteurs communs et spécifiques des violences faites aux femmes camerounaises entre le Centre-Sud et les autres régions

Quels que soient l'année et le groupe régional considérés, le contrôle et l'exposition aux violences familiales à l'adolescence déterminent significativement les violences physiques conjugales à l'encontre des femmes camerounaises.

a) Facteurs communs et spécifiques des violences conjugales à l'encontre des femmes camerounaises entre le Centre-Sud et les autres régions en 2004

➤ Facteurs communs

En 2004, indépendamment du groupe régional considéré, le contrôle du conjoint, l'occupation de la femme et l'exposition aux violences familiales influencent les violences physiques conjugales à l'encontre des femmes. Au cours de cette année, les femmes qui sont très contrôlées par leurs conjoints ont au moins 4 fois plus de risque d'être violentées physiquement dans leur foyer que celles qui ne le sont pas du tout dans les deux groupes régionaux. Comparativement aux femmes sans emploi, les femmes travailleuses ont environ 2 fois plus de risque de subir ces mêmes violences dans le Centre-Sud. Dans les autres régions, le même ratio est de 1,5. Pour ce qui est de l'exposition aux violences familiales, les femmes qui ont été exposées aux violences familiales à leur jeune âge ont respectivement 2,08 fois et 2,36 fois plus de risque de subir les violences physiques dans leur foyer que celles qui ne l'ont pas été dans le Centre-Sud et dans les autres régions.

➤ Facteurs spécifiques

Par contre, la même année, le niveau d'instruction du conjoint, la religion et le nombre d'enfants dans le ménage ne sont déterminants que dans le groupe constitué des autres régions ; et les autres variables ne sont déterminantes nulle part. En ce qui concerne le niveau d'instruction du conjoint, les femmes de ce groupe ayant un niveau secondaire ou plus vivant dans les autres régions ont 1,44 fois plus de risque de subir les violences physiques dans leur foyer que les femmes non instruites. Quant à la religion, les femmes musulmanes ont 45% moins de risque d'être victimes de ces violences que les chrétiennes. Enfin, les femmes du même groupe régional vivant dans les ménages ayant au moins un enfant ont environ 1,5 fois plus de risque d'être physiquement violentées dans leur foyer que celles qui vivent dans les ménages sans enfant.

b) Facteurs communs et spécifiques des violences conjugales à l'encontre des femmes camerounaises entre le Centre-Sud et les autres régions en 2011

En 2011, le contrôle du conjoint et l'exposition aux violences familiales sont les seuls facteurs qui déterminent les violences physiques conjugales dans les deux groupes régionaux. Par contre, l'occupation de l'homme et le nombre d'enfants présents dans le ménage ne sont déterminants que dans le Centre-Sud ; de même, le niveau d'instruction du conjoint, le niveau d'instruction de la femme, la durée du mariage, et la religion ne le sont uniquement que dans les autres régions.

➤ **Facteurs communs**

Pour ce qui est des facteurs communs, les femmes du Centre-Sud et celles des autres régions qui sont très contrôlées par leur conjoint ont respectivement 8 fois et 12 fois plus de risque de subir les violences physiques conjugales que celles qui ne le sont pas. En outre, les femmes de ces deux groupes régionaux qui ont été exposées aux violences familiales à leur jeune âge ont environ 1,75 fois plus de risque de subir les mêmes violences que celles qui ne l'ont pas été.

➤ **Facteurs spécifiques**

L'étude des facteurs spécifiques au groupe régional Centre-Sud révèle que les femmes de ces régions dont les conjoints sont sans emploi ou employés modernes ont environ 85% moins de risque d'être violentées physiquement que celles dont le conjoint est ouvrier non qualifié. Les femmes résidant dans le Centre ou le Sud et vivant dans des ménages abritant 1-2 enfant (s) et 3-4 enfants ont respectivement 2,33 fois et 3,06 fois plus de risque de subir les mêmes violences que celles qui vivent dans les ménages sans enfant.

Dans les autres régions, les femmes instruites ont environ 35% moins de risque d'être victimes de violence physique dans leur couple que les femmes non instruites. Les femmes ayant fait au moins 15 ans de vie conjugale ont environ 35% moins de risque d'être victimes de ces mêmes types d'abus que celles qui n'ont pas encore 4 ans de vie conjugale.

c) Facteurs communs et spécifiques des violences conjugales à l'encontre des femmes camerounaises entre le Centre-Sud et les autres régions en 2018

En 2018, les variables déterminantes dans les deux groupes régionaux sont : le contrôle du conjoint, le niveau de vie du ménage, la religion et l'exposition aux violences familiales. En plus de ces facteurs, d'autres facteurs sont déterminants dans le groupe des autres régions. Il s'agit de l'occupation de la femme, du niveau d'instruction de la femme, du statut matrimonial, de l'écart d'âge et du nombre d'enfants présents dans le ménage.

➤ **Facteurs communs**

Dans les deux groupes régionaux, les femmes qui sont contrôlées ont toujours plus de risque d'être violentées physiquement dans leurs foyers que celles qui ne sont pas du tout contrôlées. En effet, alors que les femmes qui sont très contrôlées ont 10 fois plus de risque que ces dernières de subir des violences physiques conjugales dans les autres régions, dans le Centre-Sud, le même risque est 32 fois plus élevé. Par ailleurs, les femmes vivant dans les ménages riches ont 50% et 40% moins de risque d'être violentées physiquement dans leur foyer que celles qui vivent dans les ménages pauvres respectivement dans le Centre-Sud et dans le groupe des autres régions. Les femmes musulmanes ont 67% et 53% moins de risque d'être violentées que les femmes chrétiennes respectivement dans le Centre-Sud et le groupe des autres régions. Les femmes vivant au Centre-Sud qui ont été exposées aux violences familiales à leur jeune âge ont 1,72 fois plus de risque d'être victimes de violence physique dans leur foyer que celles qui ne l'ont pas été. Dans les autres régions, le même risque est pratiquement deux fois plus élevé.

➤ Facteurs spécifiques

Dans le groupe constitué des autres régions particulièrement, les femmes travailleuses ont 1,32 fois plus de risque d'être physiquement violentées dans leur foyer que les non travailleuses. D'autre part, les femmes du même groupe ayant un niveau d'étude secondaire ou plus ont 30% moins de risque de subir les mêmes abus que les femmes non instruites. Celles qui vivent en union libre ont environ 1,54 fois plus de risque d'être victimes de ces violences que les femmes mariées. Les femmes en couple avec des hommes qui sont leurs aînés d'au moins 3 ans dans ces mêmes régions ont environ 35% moins de risque d'être victimes de violence physique conjugale que celles qui ont deux ans de moins que leur conjoint. Enfin, les femmes camerounaises ne résidant ni au Centre ni au Sud et qui vivent dans les ménages ayant au moins 1 enfant ont au moins 1,5 fois plus de risque de subir des violences physique dans leur couple que celles qui vivent dans les ménages sans enfant.

4.2. Analyse du rôle joué par le contrôle du conjoint sur la production des violences conjugales à l'encontre des femmes particulièrement dans le Centre-Sud

Au niveau descriptif, la proportion des femmes contrôlées par leur conjoint dans le Centre-Sud est supérieure à celle des femmes des autres régions. Seulement, l'écart qui était léger en 2004 et 2011 s'est creusé en 2018. Alors que cette différence varie entre 2 et 9 points de pourcentage pour les deux premières années, pour la dernière, elle est de 19 points en ce qui concerne les femmes peu contrôlées et de 27 points pour les femmes trop contrôlées.

L'analyse des mécanismes d'action montre que le rôle du contrôle du conjoint dans l'explication des violences physiques conjugales évolue au fil du temps dans les deux groupes régionaux. Dans le Centre-Sud, le niveau de vie du ménage, la religion et l'exposition aux violences familiales à l'enfance agissent partiellement sur les violences physiques conjugales à l'encontre des femmes via le contrôle du conjoint en 2018. L'influence du nombre d'enfant présents dans le ménage se fait systématiquement via ce même contrôle. Pourtant en 2004 et 2011, le contrôle du conjoint ne médiatise l'effet d'aucune variable dans le même groupe régional. Le contrôle du conjoint est ainsi devenu en 2018 une variable intermédiaire particulièrement importante dans le Centre-Sud. Dans les autres régions par contre, le contrôle du conjoint médiatise systématiquement l'influence de l'occupation de l'homme en 2004 et en 2018 puis celle de l'occupation de la femme en 2011. Hormis ces caractéristiques, il ne médiatise plus aucune l'effet d'aucune variable dans ce dernier groupe régional.

L'analyse de l'évolution de l'importance des différents facteurs montre que le contrôle exercé par le conjoint est la variable la plus explicative des violences conjugales à l'encontre des femmes dans les deux groupes régionaux et en toutes les années considérées. Toutefois, alors que le degré d'explication de cette variable a pratiquement doublé dans le Centre-Sud (Passant de 33,3% à 62,5%) sur toute la période, dans les autres régions il a évolué en dents de scie (en passant de 26,8% à 58,5% en 2011, puis à 46% en 2018). Par ailleurs, en 2004 et en 2018, le pouvoir explicatif du contrôle exercé par le conjoint dans le Centre-Sud est supérieur à celui des autres régions (33,3% contre 26,8% en 2004 et 62,5% contre 46% en 2018).

Tableau : Evolution des facteurs explicatifs des violences conjugales à l'encontre des femmes camerounaises par groupe régional (Centre-Sud/Autres régions)

Variables et modalités	CS-2004	Au-2004	CS-2011	Au-2011	CS-2018	Au-2018
Contrôle	***	***	***	***	***	***
Pas de control	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Peu de control	1.422 ^{ns}	1.865 ^{***}	2.723 [*]	3.184 ^{***}	6.926 ^{***}	2.934 ^{***}
Trop de control	4.887 ^{***}	4.201 ^{***}	8.067 ^{***}	12.050 ^{***}	31.291 ^{***}	9.968 ^{***}
Occupation de l'homme	ns	ns	*	ns	ns	ns
sans emploi	0.458 ^{ns}	0.731 ^{ns}	0.140 [*]	0.986 ^{ns}	0.670 ^{ns}	0.323 ^{ns}
emploie moderne	0.782 ^{ns}	0.936 ^{ns}	0.149 [*]	0.704 ^{ns}	0.587 ^{ns}	1.181 ^{ns}
Agriculteur/commerçant	1.730 ^{ns}	0.797 ^{ns}	0.376 ^{ns}	0.944 ^{ns}	0.708 ^{ns}	0.982 ^{ns}
ouvrier expérimenté	2.007 ^{ns}	0.852 ^{ns}	0.341 ^{ns}	0.837 ^{ns}	0.602 ^{ns}	1.046 ^{ns}
ouvrier non expérimenté	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Occupation de la femme	**	**	ns	ns	ns	**
Sans travail	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Travailleuse	2.199 ^{**}	1.368 ^{**}	1.436 ^{ns}	1.193 ^{ns}	1.520 ^{ns}	1.325 ^{**}
Niveau instruction du conjoint	ns	*	ns	**	ns	ns
Sans niveau	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Primaire	0.305 ^{ns}	1.245 ^{ns}	1.051 ^{ns}	1.447 ^{**}	0.801 ^{ns}	1.125 ^{ns}
Secondaire ou plus	0.305 ^{ns}	1.444 [*]	1.230 ^{ns}	1.253 ^{ns}	0.992 ^{ns}	1.094 ^{ns}
Niveau d'instruction de la femme	ns	ns	ns	**	ns	*
Sans niveau	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Primaire	1.526 ^{ns}	0.951 ^{ns}	1.667 ^{ns}	0.700 ^{**}	0.875 ^{ns}	0.934 ^{ns}
Secondaire ou plus	1.377 ^{ns}	0.796 ^{ns}	0.891 ^{ns}	0.632 ^{**}	0.820 ^{ns}	0.690 [*]
Durée du mariage	ns	ns	ns	***	ns	ns
0-4 ans	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
5-14 ans	1.474 ^{ns}	0.966 ^{ns}	1.025 ^{ns}	1.015 ^{ns}	1.504 ^{ns}	1.142 ^{ns}
15-24 ans	1.643 ^{ns}	1.027 ^{ns}	0.804 ^{ns}	0.700 ^{**}	1.795 ^{ns}	1.318 ^{ns}
25 ans et plus	1.829 ^{ns}	1.339 ^{ns}	0.686 ^{ns}	0.566 ^{***}	1.996 ^{ns}	1.324 ^{ns}
Statut matrimonial	ns	ns	ns	ns	ns	***
Mariés	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
En union libre	1.605 ^{ns}	1.026 ^{ns}	1.264 ^{ns}	1.009 ^{ns}	0.818 ^{ns}	1.536 ^{***}
Ecart d'âge entre conjoints	ns	ns	ns	ns	ns	**
Moins de 2ans	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
3-10ans	1.335 ^{ns}	1.096 ^{ns}	0.862 ^{ns}	0.963 ^{ns}	0.846 ^{ns}	0.756 [*]
11ans et plus	0.490 ^{ns}	1.046 ^{ns}	0.751 ^{ns}	0.870 ^{ns}	0.801 ^{ns}	0.653 ^{**}
Niveau de vie du ménage	ns	ns	ns	ns	*	***
Pauvre	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Moyen	1.049 ^{ns}	1.153 ^{ns}	1.124 ^{ns}	1.192 ^{ns}	0.634 ^{ns}	0.701 ^{**}
Riche	1.468 ^{ns}	0.929 ^{ns}	1.350 ^{ns}	0.972 ^{ns}	0.489 [*]	0.600 ^{***}
Religion	ns	***	ns	***	*	***
Chrétiennes	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000

Variables et modalités	CS-2004	Au-2004	CS-2011	Au-2011	CS-2018	Au-2018
Musulmanes	0.118 ^{ns}	0.550 ^{***}	0.379 ^{ns}	0.429 ^{***}	0.330 [*]	0.468 ^{***}
Autres religions	1.373 ^{ns}	1.322 ^{ns}	0.925 ^{ns}	1.311 ^{ns}	5.134 ^{ns}	1.056 ^{ns}
Sans religion	1.829 ^{ns}	0.992 ^{ns}	1.000	0.512 [*]	1.222 ^{ns}	1.059 ^{ns}
Nombre d'enfants présents dans le ménage	ns	***	**	ns	ns	***
Sans enfants	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
1-2 enfants	0.836 ^{ns}	1.599 ^{***}	2.326 ^{**}	0.909 ^{ns}	1.624 ^{ns}	1.700 ^{***}
3-4 enfants	0.597 ^{ns}	1.716 ^{***}	3.058 ^{**}	1.056 ^{ns}	1.926 ^{ns}	1.581 ^{**}
5 enfants et plus	1.476 ^{ns}	1.408 [*]	2.404 ^{ns}	1.174 ^{ns}	2.092 ^{ns}	1.523 [*]
Exposition aux violences familiales	**	***	*	***	*	***
Non	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Oui	2.078 ^{**}	2.363 ^{***}	1.655 [*]	1.885 ^{***}	1.718 [*]	2.105 ^{***}
chi2	52.810	233.554	60.490	450.068	124.604	446.889

CS : Centre-Sud Au : Autres régions ****Significatif au seuil de 1%* ; ***Significatif au seuil de 5%* ; **Significatif au seuil de 10%* ; ns : Non significatif ; Réf : Référence

5. DISCUSSION

Le contrôle du conjoint est le principal facteur explicatif des violences conjugales à l'encontre des femmes. Son influence est en outre plus prégnante dans le groupe régional Centre-Sud, qui a un taux de femmes contrôlées plus élevé et où le contrôle du partenaire constitue un facteur intermédiaire particulier, à travers lequel agissent le niveau de vie du ménage, la religion et l'exposition aux violences familiales à l'enfance. Ce constat est en droite ligne avec l'étude de Mvondo (2011) qui montre que le contrôle du partenaire augmente le risque de subir les violences conjugales chez les femmes et que ce risque augmente avec l'intensité du contrôle. L'influence du contrôle du conjoint tire souvent son origine de la différence des sexes créant une différence de degré et de valeur (Stuart Mill, 2016). Ce stéréotype représente en fait la femme comme un être fragile, peu intelligent et à faibles capacités (Tsala Tsala, 2009). Cette représentation sociale de la femme est très considérée Chez les Beti, ethnie autochtone du Centre-Sud et principalement représentée dans ce groupe régional, mais résiduelle dans les autres régions. Dans cette ethnie, la performance d'une femme est à la hauteur de son jet d'urine, qui ne peut aller au-delà d'un tronc d'arbre (Mbah Onana, 1980). Un chef de la communauté Beti dans la région du Littoral estimait que battre sa femme serait un phénomène culturel (Nkwidja, 2006) avant de conclure que « *C'est à la femme qu'incombe l'éducation de toute la famille. Elle doit être exemplaire et il ne faut lui tolérer aucun comportement déviant* ». L'exposition aux violences dans l'enfance détermine également les violences à l'encontre des femmes dans les foyers dans tous les groupes régionaux et en toutes les années. Tchango et al. (2015) le montrait déjà à suffisance en établissant que les femmes qui ont été exposées aux violences dans l'enfance ont 2 fois plus de risque d'être victimes de violence conjugales que celles qui ne l'ont pas été.

CONCLUSION

Ce travail a permis de déterminer séparément les facteurs explicatifs des violences faites aux femmes dans les groupes régionaux Centre-Sud et les autres régions en 2004, 2011 et 2018, de dégager les spécificités de chaque groupe régional et les points communs en vue d'une compréhension approfondie des disparités existantes entre ces deux groupes régionaux. L'application d'une régression logistique binomiale aux données des Enquêtes Démographiques et de Santé réalisées au Cameroun en 2004, 2011 et 2018 a permis de constater que le contrôle et l'exposition aux violences familiales à l'adolescence déterminent significativement les violences physiques conjugales à l'encontre des femmes camerounaises quels que soient l'année et le groupe régional considérés. Par ailleurs, Le contrôle du conjoint est devenu en 2018 une variable intermédiaire des violences à l'encontre des femmes dans le Centre-Sud. La même variable est la variable la plus explicative de ces violences dans les deux groupes régionaux. Par ailleurs, le Centre-Sud est caractérisé par un niveau de contrôle relativement important.

BIBLIOGRAPHIE

Assogo N. E., 2018, <https://www.fundacionrecover.org/blog/violence-a-legard-des-femmes-cas-du-cameroun/>, consulté le 03-04-2024.

Bouchon M., 2009, *Violences faites aux femmes : Genre, culture et sociétés*, Document de travail, Médecins du Monde.

FIDH, 2019, *Les impacts de l'action contentieuse dans la lutte contre les violences sexuelles et leurs conséquences en Afrique : partage d'expériences et conseils pratiques*, Paris, FIDH.

Freud S., 1933, *New Introductory Lectures of Psycho-analysis*, New-York, Morton Publications.

Jellali A., et al., 2015, « Violence against women in the marriage: Cross-sectional study in the family planning clinic Monastir », *Tunis Med*, 93(8-9), pp. 516-22.

Mbah Onana J., 1980, *La vision de la femme à travers les contes Beti*, Paris, Institut d'ethnologie.

Ministry of Labour and Social Protection of Kenya, 2019, *Violence against Children in Kenya: Findings from a National Survey*, Nairobi, MLSP.

Mullner P. et Mazuy M., 2023, « Facteurs sociaux de vulnérabilité face à la violence conjugale et sortie de la violence : analyses détaillées de parcours féminins », *OpenEdition Journals*, DOI : <https://doi.org/10.4000/popvuln.4124>, consulté le 03/04/2024.

Mvondo M. C. E., 2011, *Dépendance économique de la femme et violence conjugale physique envers les femmes en union au Cameroun*, Mémoire de master Professionnel en Démographie. IFORD, Yaoundé, 114p

Ndiaye A. N., 2021, « Violences basées sur le genre en Afrique de l'Ouest : cas du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso et du Niger », *Séries FES sur la Paix et la Sécurité en Afrique* N° 42, 63p.

Nkwidja A., 2006, Cameroun : la bastonnade comme preuve d'amour sur <http://www.syfia.info/index.php5?view=articles&action=voir&idArticle=4568>, consulté le 07/04/2024.

OCHA, 2011, <https://reliefweb.int/report/world/lunicef-exhorte-les-%C3%A9tats-africains-%C3%A0-prot%C3%A9ger-les-enfants-cotre-la-violence>, consulté le 22/06/2022.

OMS, 2021, *Estimations mondiales et régionales de la violence à l'encontre des femmes*, Genève, OMS.

OMS, 2021, <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women#:~:text=Selon%20les%20estimations%20de%20l,violence%20au%20sein%20du%20couple>, consulté le 04 avril 2024.

ONUDD, 2019, *Etude mondiale sur l'homicide 2019*, Vienne, ONUDD.

ONUDD, 2021, *Kilings of women and girls by their intimate partner or other family members Global estimates 2020*, Vienne, ONUDD.

ONU-Femmes, 2012, <https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women/take-action/commit/government-commitments>, consulté le 04 avril 2024.

REFELA, 2018, *Rapport analytique sur la situation des violences faites aux femmes et aux filles et des avancées réalisées au niveau du continent de l'Afrique*, Rabat, REFELA.

Stordeur R., et Stille R., 1989, « Ending Men's Violence against Their Partners: One Road to Peace », Newbury Park, Calif.: Sage.

Stuart Mill J., 2016, « L'asservissement des femmes », trad.fr, M. F. Cachin, Paris, Petite Bibliothèque Payot.

Tchango N. G. A., et Magne A. M., 2015, « Violences basées sur le genre au Cameroun : analyse spatiale, facteurs de risque et lien avec le contrôle conjugal ». Communication, Johannesburg – Afrique du Sud, UEPA.

Tsala Tsala J.-P, 2009, « Violences faites aux épouses et angoisse masculine chez les époux camerounais », *LE DIVAN FAMILIAL*, 2 (23), pp. 169-181.

WHO, *Global Status Report*, Geneva, WHO.